

très perceptible. Les compagnies commencent à utiliser leurs propres camions sur leurs propres routes en dépit de la forte dépense nécessaire, afin de ne pas utiliser les services des chemins de fer. Une des grandes ironies de la situation, je pense, c'est que de grandes voies ferrées traversent les régions de bois à pâte et que les chemins de fer ont négligé l'occasion qui s'offrait au point de laisser naître un prix que tout le monde trouve exorbitant pour le transport de ce produit vers les usines ou vers la tête des Lacs.

M. BELL (*Saint-Jean-Albert*): Monsieur le président, je crois qu'il faut être juste. S'il n'y a pas de taxe convenue, ce n'est pas nécessairement de la faute des chemins de fer.

M. FISHER: C'est peut-être vrai.

M. CHARNOCK: Aucune accusation n'a été portée contre les chemins de fer à cet égard. Le seul malheur, c'est que les taux conviennent à ceux qui les établissent, mais sont en conflit avec les facteurs économiques auxquels nos gens font face. Les taux ne sont pas de nature à favoriser le transport des marchandises.

Je me suis demandé si celui qui avait posé la question précédente voulait savoir si les chemins de fer avaient peine à fournir le matériel roulant nécessaire. Je réponds non, si c'est ce qu'il voulait savoir.

M. CHOWN: Ce n'est pas vraiment ce que je voulais savoir. Il y a eu des plaintes de la part d'industriels de ma province et je me demandais si le matériel roulant qui se trouve sur place était affecté aussi complètement que possible au transport du bois à pâte. Les industriels de ma province se sont plaints de ce qu'il n'en était pas fait tout l'usage possible, et M. Styffe le confirme en parlant de toutes les formalités qu'il faut franchir pour obtenir le matériel roulant et pour le faire employer.

M. CHARNOCK: Quelle est votre province ?

M. CHOWN: Le Manitoba.

M. STYFFE: Je veux être certain de la question que vous posez. Si vous me demandez si les wagons sont en nombre suffisant, je dois dire qu'à cet égard le service est bon. Je voulais dire que nous avons beaucoup parlé de la question aux représentants locaux et qu'il me semble que les chemins de fer ne se préoccupent pas assez du problème que pose le trafic qu'ils perdent. Il me semble qu'une étude attentive devrait leur montrer qu'ils se heurtent à un rendement décroissant et que, peut-être, ils devraient faire machine arrière et en venir à une entente quelconque, qu'il s'agisse de taxes convenues ou d'autres choses, et revenir à des taux qui nous permettront, à eux et à nous, de vivre.

M. CHARNOCK: Un prix de transport, que ce soit par eau, par route ou n'importe comment, est bon ou mauvais selon qu'il parvient ou ne parvient pas à faire transporter les marchandises, comme vous le savez tous, cette question est régie par le climat économique.

M. DRYSDALE: Monsieur le président, M. Charnock a mentionné tantôt qu'il avait des questions à poser sur les frais d'exploitation des camions. Je constate que M. Magee est encore ici et il m'intéresserait d'entendre la réponse de M. Magee, si nous pouvons le rappeler et si M. Charnock veut l'interroger.

Le PRÉSIDENT: Vous pouvez poser votre question, monsieur Charnock, et nous demanderons à M. Magee de s'avancer et d'y répondre, quand ces témoins auront fini.

M. DRYSDALE: Ne serait-il pas plus facile de le faire tout de suite ?

Le VICE-PRÉSIDENT: Apparemment, il y a une règle touchant les questions de témoin à témoin, car cela pourrait enlever au Comité l'autorité qui lui appartient et tourner à l'anarchie.